

1^{er} CONSEIL D'ÉCOLE
 ANNÉE 2013/2014

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
 D'APPLICATION LAZARE-CARNOT**

Tél. : 01 42 42 83 33

Fax : 01 47 82 19 54

Mél. : 0920245s@ac-versailles.fr

Site : <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/>

**Compte rendu
 Séance du 7 novembre 2013**

Étaient présent(e)s

PARENTS ELUS :

AUBINEAU Aurélie	FCPE
BARANGER Florence	FCPE
BARRE BETTONI Cléo	FCPE
BERTHOD Sabine	FCPE
BRAJEUX Béatrice	FCPE
CASANOVA Nathalie	FCPE
CORNUBERT Claire	FCPE
DUBE Thando	FCPE
GALLAIS Eva	FCPE
LE CHEVALIER Aude	FCPE
LEBOEUF Stéphanie	FCPE
REBELLAC Ariane	FCPE
BONVOISIN Delphine	PEEP
CONTE Bruno	PEEP
MARIE-CARDINE Cécile	PEEP
PANCRAZI Marie-Christilla	PEEP
VIGNEAU Bérangère	PEEP

CONSEILLERE MUNICIPALE :

LE GUENNEC-SARRE Vivianne

ACCUEIL DE LOISIRS

VOLI Antoine

ENSEIGNANTS :

GUIRAUDIE Michel	Directeur
DUFRENNE Carine	CPA
DOGNON Aurélie	CPB
BEZIER Bruno	CPC
CATET Agnès	CE1A
WACLAWSKI Pauline	CE1B
DANSET-HUOT Anne	CE1C
SALMON Iris	CE1D
CABANEL Gildas	CE2A
HUIN Lucie	CE2B
MARC Serge	CE2C
BRODIN Sophie	CM1A
MESLI Patricia	CM1B
MARIE Christine	CM1C
THEVENIAULT Virginie	CM1D
DUJARDIN Marie-Laure	CM2A
PRIETO Cécile	CM2B
AKAKPO Florence	CM2C
PALICA Emilie	CM2D

DELEGUEE DEPARTEMENTALE EDUCATION NATIONALE :

MONTETAGAUD Hélène

Ordre du jour

-  Bilan de la rentrée (temps scolaires et périscolaires)
-  L'organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
-  Réforme des rythmes scolaires
-  Les projets de classes de découvertes
-  Bilan de la coopérative
-  Approbation du règlement intérieur

BILAN DE LA RENTREE

Classes	Enseignants	Effectifs	
CPA	Carine Dufrenne	29	
CPB	Aurélie Dognon	30	
CPC	Bruno Bézier	29	88
CE1A	Agnès Catet	28	
CE1B	Pauline Waclawski	27	
CE1C	Anne Danset-Huot	27	
CE1D	Iris Salmon / Marie Méjean	27	109
CE2A	Ch. de la Ronde / Gildas Cabanel	25	
CE2B	Lucie Huin	24	
CE2C	Serge Marc	24	73
CM1A	Sophie Brodin	26	
CM1B	Patricia Mesli	26	
CM1C	Christine Marie	25	
CM1D	Virginie Théveniault	25	102
CM2A	Marie-Laure Dujardin	24	
CM2B	Cécile Prieto	24	
CM2C	Florence Akakpo	24	
CM2D	Emilie Palica	19	91
Total		463	463

L'effectif total à la rentrée est supérieur aux prévisions initiales, en raison notamment de nombreuses nouvelles inscriptions durant la période estivale (en particulier en CP). Cet effectif est comparable à celui de l'année précédente. La baisse est minime.

La structure de l'école comporte toujours 18 classes, avec une classe ne pouvant pas accueillir plus de 19 élèves compte tenu des dimensions du local (classe du RASED).

L'équipe pédagogique a pu être entièrement finalisée plusieurs jours avant la rentrée des élèves, permettant ainsi d'aborder et de préparer la rentrée dans de bonnes conditions.

Iris SALMON, Marie MEJEAN (présente un jour par semaine en complément du service de Mme SALMON), Virginie THEVENIAULT, Cécile PRIETO et Emilie PALICA ont rejoint l'équipe enseignante.

Gildas CABANEL assure le remplacement de Mme de la RONDE jusqu' à son retour.

L'école ne bénéficie plus de l'intervention des maîtres du RASED (E et G). Madame Agnès FAJOL, psychologue scolaire, est référent. Elle est présente le mardi à l'école Lazare Carnot et sur les maternelles du secteur scolaire. Les autres jours, les familles peuvent la joindre au 01.47.84.11.82

L'accueil périscolaire

L'équipe d'animation encadrée par Mohamed MEGHERBI, avec à ses côtés trois adjoints d'animation, Antoine VOLI, Yvan AVALOS et Grégory PRUDENT est reconduite. Seuls trois nouveaux animateurs ont rejoint l'équipe à la rentrée.

Les parents d'élèves et les enseignants se félicitent de cette stabilité compte tenu de la qualité des activités mises en œuvre pour les enfants et du partenariat mis en place avec l'équipe enseignante.

Le nombre important d'enfants accueillis sur les temps périscolaires constitue toujours le principal défi et nécessite une organisation rigoureuse.

La durée de la pause méridienne (12h / 13h20) est suffisante pour permettre aux 400 enfants de déjeuner. Les CP qui déjeunent systématiquement les premiers s'installent directement sans emprunter la rampe du self. Ils sont servis à table, alors que les suivants passent au self.

Les différents temps périscolaires

Temps périscolaires	Horaires	Nombre d'enfants (Fréquentation moyenne)	Encadrement (Nombre d'animateurs)
Accueil du matin	8h / 8h45. Arrivée échelonnée	90	7
Restauration scolaire	12h / 13h20 	400	12 (dont le responsable et un animateur en charge d'élèves aux besoins éducatifs particuliers)
Accompagnement scolaire	16h50 / 17h30 : après un temps de récréation – goûter de 20 minutes. Les enseignants ont en charge les études dirigées avec le renfort d'animateurs	230	10 enseignants 3 animateurs (en renfort sur les études qui accueillent les classes de CP)
Ateliers du soir	17h30 / 18h30 : Activités culturelles, sportives ou de loisirs choisies en début de trimestre par les enfants	90	6

L'ORGANISATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (APC)

Ce nouveau dispositif s'ajoute aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire et se substitue à l'aide personnalisée.

Les activités pédagogiques complémentaires, comme l'aide personnalisée, se déroulent par groupes restreints d'élèves et sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.

Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignant aux APC avec les élèves est de 36 heures. Il était de 60 heures pour l'aide personnalisée.

Alors que l'aide personnalisée était exclusivement centrée sur les difficultés d'apprentissage dans les domaines des mathématiques et du français, les activités pédagogiques complémentaires offrent de nouvelles possibilités.

Elles permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école

L'organisation mise en place par l'équipe enseignante accorde toujours la priorité à la consolidation des compétences en français et en mathématiques. Ces séances sont organisées le matin de 8h20 à 8h50, en alternance avec éventuellement des enseignants différents afin de couvrir l'ensemble des jours de la semaine (Par exemple : lundi et jeudi pour l'aide en français et mardi et vendredi pour l'aide en math avec un autre enseignant)

La nouvelle organisation vise également à intégrer les deux nouvelles dimensions du dispositif.

Une aide au travail personnel avec pour objectif de permettre d'acquérir une méthodologie de travail et de devenir de plus en plus autonome face aux tâches scolaires est proposée en particulier aux élèves de CM2

Des activités en lien avec le projet d'école seront également proposées. Ces activités permettront d'impliquer et de développer les compétences des élèves dans les projets mis en œuvre, comme par exemple, la rédaction d'article en salle informatique pour le journal de l'école, la publication de contenu pour le site de l'école, la présentation d'expériences scientifiques pour le forum sciences, la préparation des conseils de délégués...

Pour ces activités, des séances de 45 minutes sont proposées. Elles sont organisées après la classe en même temps que l'accompagnement scolaire (mardi ou vendredi soir)

Les élèves participent aux APC sur proposition des enseignants après l'accord des parents.

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le cadre général des nouveaux horaires défini par la municipalité pour une mise en œuvre à la rentrée 2014 s'inscrit dans le cadre national de la réforme visant à alléger la journée scolaire en répartissant les 24h d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées.

Le scénario retenu prend également en compte les résultats de l'enquête conduite auprès des familles et des enseignants, ainsi que la position des conseils d'école :

- Début de la classe à 9h (pas de changement)
- Classe mercredi matin de 9h à 12h
- Pause méridienne de 12h à 13h30 (pas de changement)
- Fin de la classe 15h45 (sauf mercredi) : allègement de 45 minutes

Un courrier du Maire de Colombes daté du 14/10/2013 a été adressé aux parents et aux enseignants.

La réflexion des conseils d'école et du comité de suivi et de concertation portent désormais sur les temps postscolaires intégrant le nouveau temps libéré après 15h45.

Les contenus des activités ou ateliers seront à définir après l'appel à projet en direction des associations locales susceptibles d'animer des activités sportives, culturelles, artistiques. Les équipes d'animation, mais aussi les enseignants volontaires seront également sollicités.

Le principe de la gratuité concernant le nouveau temps dégagé après 15h45 jusqu'à 16h30 est acté par la municipalité. Le maintien de l'accompagnement scolaire (les études) sur le temps périscolaire est également validé.

A ce stade de la réflexion, le conseil d'école exprime quelques points de vigilance et soulève certaines interrogations :

- Les activités proposées doivent être accessibles à tous les enfants
- Les horaires de sortie qui scanderont l'accueil postscolaire ne doivent pas conduire à allonger la journée actuelle, mais dans la mesure du possible à raccourcir la présence de l'enfant à l'école
- La possibilité d'un départ échelonné, notamment avant 18h30, est susceptible de rencontrer l'adhésion d'un certain nombre de familles
- Les horaires de l'accompagnement scolaire, ainsi que des activités et animations ne doivent pas conduire à un morcellement et à une accumulation excessive d'activités
- Les moyens humains ainsi que les locaux nécessaires doivent être évalués au regard des moyens disponibles
- Les réussites et les difficultés rencontrées par les communes qui ont mis en œuvre les nouveaux rythmes doivent éclairer la réflexion collective

Différents scénarios postscolaires sont actuellement étudiés par le comité de suivi et de concertation, composé des représentants des associations des parents d'élèves, de l'Education nationale et de la ville de Colombes. Le comité de suivi envisage de tester certains scénarios auprès de quelques écoles « types »

(écoles de différentes tailles, maternelle / élémentaire / primaire ...) sous la forme d'une simulation. Cette projection concernera l'école Lazare-Carnot.

LES PROJETS DE CLASSES DE DECOUVERTES

Du 30 mai au 13 juin, La classe de CM1 de Madame BRODIN participera à un séjour de classe de mer à Sainte-Marie-sur-Mer en Loire-Atlantique.

Ce séjour aura pour thèmes la pratique de la voile et la découverte du milieu marin.

Il est organisé dans un centre d'accueil géré par la ville de Colombes.

Deux autres projets de classes de découvertes dits « autogérés » impliquant quatre autres classes de l'école sont en voie de finalisation.

- Les classes de CP de Monsieur BEZIER et de CE1 de Madame DANSET-HUOT au « Domaine des enfants », à Desvres près de Boulogne sur Mer, du 12 au 18 mai (7 jours).
Le centre est situé à proximité d'une forêt pour l'étude de la faune et de la flore sauvage ainsi que d'une ferme pédagogique.
Un car à la disposition du groupe permettra de visiter l'aquarium "Nausica", un musée sur la mer et ses métiers et de profiter d'ateliers scientifiques autour de la laisse de mer et de la dune.
- Les classes de CE1 de Madame WLACLAWSKI et de CE2 de Madame HUIN au château de Brannay dans l'Yonne du 12 au 16 mai.
Ce séjour aura pour thèmes la langue anglaise et la culture anglophone.
Les élèves découvriront la culture de différents pays anglophones (Royaume-Uni, Etats-Unis, Australie, Irlande) au travers de la découverte de sports, de la nourriture. L'anglais sera présent dans la vie quotidienne.

En lien avec ce projet, Elie HALVORSEN, assistante en langue, intervient dans les deux classes concernées par le projet de classe d'immersion linguistique ; mais également dans deux autres classes de CE1.

Comme les années précédentes, les montants des participations seront échelonnés en tenant compte des quotients familiaux avec la possibilité de plusieurs versements.

Une nouvelle édition de Carnot de Nuit destinée notamment à aider au financement de ces projets, est programmée vendredi 31 janvier. Une réunion de préparation sera organisée au mois de décembre avec les parents d'élèves.

BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE

Solde au 31/08/2012	5 476 ¤
----------------------------	----------------

Recettes de l'année 2012/2013	
Dons des familles	14 437 ¤
Soirée Carnot de nuit au profit des classes autogérées	4 813 ¤
Photos de classes et photos individuelles	3 707 ¤
Fête école juin 2013	1 733 ¤
Concours Récréa'Caf 92 : La réalisation d'un roman (CM2C)	1 519 ¤
Concours Récréa'Caf 92 : Projet "vélocité" (Classes de CP et CE1)	1 500 ¤
"Pot d'accueil" remise livrets + Braderie (parents d'élèves)	461 ¤

Total	28 170 ¤
--------------	-----------------

Dépenses de l'année 2012/2013	
Dépenses des coopératives de classes	9 729 ¤
Participation financement classes autogérées	5 973 ¤
Projet apprentissage vélo avec "Vélocité" (Classes CP et CE1)	3 100 ¤
Projet roman CM2C "Les secrets de Versailles": intervention écrivain et édition	1 619 ¤
Classes patrimoines "Le bestiaire de Paris" (CE1A et CE2C)	1 007 ¤
Matériel sport: Foulards, cerceaux, balles, ultimates	754 ¤
Cotisations MAIF/OCCE 488 assurances élèves et classes	610 ¤
Camescope numérique	424 ¤
Matériel sciences et technologie: horloges pédagogiques, tronc humain, masses...	279 ¤
Matériel atelier fête du livre: encre, cartons, pochettes plastification	262 ¤
Fournitures diverses: relieur, autoprint, feutres	218 ¤
Meuble pour aquarium	140 ¤
Adhésions OCCE	136 ¤
Mini four 45 litres	70 ¤
Autres charges : pile, batterie sono, adhésion comité des fêtes des écoles	70 ¤
Sapin Noël	52 ¤
Total	14 714 ¤

Excédent de l'année 2012/2013	3 727 ¤
--------------------------------------	----------------

Solde en caisse au 31/08/2013	9 203 ¤
--------------------------------------	----------------

N.B.: Vente de livres "Fête du livre" = 8 015 euros ¤ Crédit livres = 2 003 euros

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole). Cette affiliation permet de recueillir les dons. A la fois association loi 1901 et mouvement pédagogique coopératif, l'OCCE vise à rapprocher et à impliquer les différents acteurs de la communauté scolaire à travers les projets pédagogiques

La participation financière des familles à la coopérative - libre et facultative - témoigne d'un soutien à l'école et constitue une aide à la réalisation des projets. Mais, l'implication des familles et l'esprit « coopératif » en faveur de l'école et des projets des classes s'expriment aussi dans la participation active aux différentes initiatives (événements festifs, fête de fin d'année), l'accompagnement des classes à la piscine ou à la patinoire, l'accompagnement des sorties scolaires.

Chaque classe dispose de sa propre coopérative alimentée par les dons des familles.

La coopérative générale gérée par 2 mandataires et le conseil des maîtres est alimentée par les actions collectives (photos, fête de l'école, Carnot de nuit...) et une partie des dons (25%).

Son rôle est de soutenir les projets collectifs et les actions inscrites au projet d'école (classes de découvertes par exemple)

LE REGLEMENT INTERIEUR

Il s'inscrit dans le cadre du règlement départemental en précisant les modalités d'application liées aux spécificités et à la réalité de l'école.

C'est un document commun de référence à l'ensemble de la communauté éducative qui précise les droits et les devoirs, permettant de réguler la vie de l'école et les rapports entre les différents acteurs.

Ce texte doit également revêtir une valeur éducative. C'est un outil pouvant utilement, et différemment selon l'âge des enfants, être exploité auprès des enfants pour contribuer à mieux comprendre les règles de la vie collective.

Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2013/14 intègre le nouveau dispositif relatif aux activités pédagogiques complémentaires. Il sera prochainement remis aux familles dans les jours suivant le conseil d'école.

Des règlements intérieurs spécifiques aux différentes activités périscolaires: restauration scolaire, accueil de loisirs, accompagnement scolaire et accueil du soir sont disponibles au centre de loisirs et sur le site de la ville <http://www.colombes.fr/vie-quotidienne/eveil-et-education-162.html>

Ce compte rendu a été rédigé par le directeur de l'école ; révisé et complété par les participants au conseil d'école.

Vous pouvez retrouver ce compte rendu sur le site de l'école <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/> ainsi que de nombreuses autres informations concernant la vie de l'école et les projets des classes.